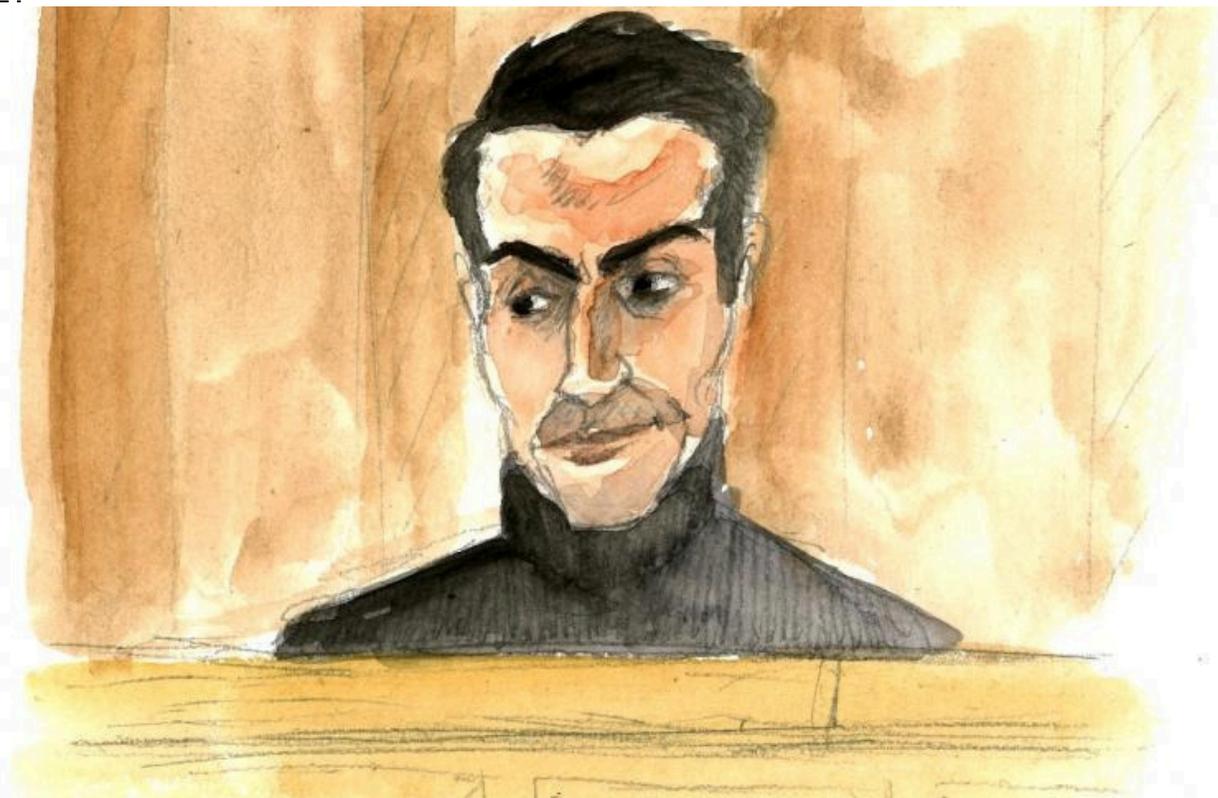


Jockey accusé de viols dans l'Aisne : une victime raconte une histoire qui vire très rapidement « au cauchemar »

Deux des femmes qui accusent un jockey axonais de viols ont exposé leur version de l'affaire devant la cour criminelle départementale de l'Aisne ce vendredi 29 novembre.

[\(/id583020/article/2024-11-29/jockey-accuse-de-viols-dans-laisne-une-victime-raconte-une-histoire-qui-vire\)](https://www.aisnenouvelle.fr/id583020/article/2024-11-29/jockey-accuse-de-viols-dans-laisne-une-victime-raconte-une-histoire-qui-vire)



L'accusé a conservé son insolence face aux juges lors de ce deuxième jour d'audience. - Croquis d'audience Sunto



Partage :

« *Si vous êtes une femme dans le milieu des courses hippiques, vous êtes une merde.* » La jeune femme âgée de 29 ans a tenu à le dire sans détour ce vendredi 29 novembre 2024 devant la cour criminelle départementale de l'Aisne.

Consultez l'actualité en vidéo (/videos)

Et c'est dans ce monde équestre, dans lequel elle travaillait, qu'elle a rencontré le jockey Ivan L. dont elle dénonce des viols répétés entre mai 2016 et juin 2016 (<https://www.aisnenouvelle.fr/id582311/article/2024-11-27/aisne-le-jockey-seducteur-etait-un-bourreau>) et des violences physiques et verbales. Pour une partie de ces dernières, Ivan L. a déjà été condamné le 22 juin 2020 par le tribunal correctionnel de Saint-Quentin, il avait alors écopé de huit mois de prison ferme.



Si vous êtes une femme dans le milieu des courses hippiques, vous êtes une merde

L'une des jeunes femmes qui accusent le jockey

« *Dès qu'il y a une femme avec un jockey, elle se fait traiter de tous les noms. Les hommes en revanche, dans ce milieu, ils ont tous les droits. Leur but, c'est de choper le plus de nanas possible* » , développe la vingtenaire,

auparavant passionnée d'équitation. Sur ces fameux noms d'oiseau, Ivan L. s'est déjà expliqué lors du premier jour d'audience : « *Pute à jockey ? Oui je le dis, ça se dit comme ça chez nous.* »

Un témoignage difficile

C'est en 2016 que Elodie (le prénom a été changé) rencontre Ivan L. Il la contacte sur les réseaux sociaux pour parler de chevaux de course, puis ils se donnent rendez-vous. « *On parle de lui, de sa vie, de sa richesse, de son lien avec l'affaire Bygmalion* », raconte la jeune femme qui décrit un homme égocentré. À cette période, Elodie sort d'une lourde dépression, elle s'estime vulnérable et doute de son avenir avec les chevaux. « *Il m'a prise sous son aile, m'a rassurée. Sa confiance m'a vraiment attirée. J'ai accepté de le suivre dans la vie, pour mettre en avant ma carrière,* » poursuit-elle.

Si l'accusé réfute la naissance puis l'existence d'une relation amoureuse, elle retrace une histoire qui vire très rapidement « *au cauchemar* », en quelques semaines.

À LIRE AUSSI

[Justice: le jockey soupçonné de violences et de viols s'est montré bavard \(/id582806/article/2024-11-29/justice-le-jockey-soupconne-de-violences-et-de-viols-sest-montre-bavard\)](https://www.aisnenouvelle.fr/id582806/article/2024-11-29/justice-le-jockey-soupconne-de-violences-et-de-viols-sest-montre-bavard)

Tous deux se disputent souvent, notamment à propos du passé sexuel de la jeune femme, qu'il n'accepte pas. « *Et pour nous réconcilier, il me proposait des rapports sexuels, des quickies* (des coups rapides, ndlr). *Ça, c'était son truc.* » Elle mentionne un rythme effréné dans « *des endroits complètement inappropriés, sur le champ de courses, dans les starting-blocks, dans les boxes, les écuries.* »

« *Et vous acceptiez à ce moment ?* », questionne la présidente devant la cour. « *Non. Je disais non. Mais il insistait, tellement, que je finissais par accepter quand même* », rétorque Elodie sur un ton clair. Pour elle, ces faits

se sont produits plusieurs fois, jusqu'au jour où elle saisit « *la chance de lui échapper* » afin de rompre « *l'emprise* ».

« Une histoire remixée »

Décrit comme manipulateur, Ivan L. « *avait le don de rentrer dans la tête des gens* », explique une autre plaignante à la barre. « *Il pouvait passer la porte d'une boulangerie et repartir avec ce qu'il voulait sans payer* », illustre Elodie, avant d'évoquer un épisode traumatisant, où l'accusé l'aurait forcée à s'agenouiller et à regarder un film pornographique.

L'accusé, quant à lui, conteste la rencontre, « *les réseaux sociaux, c'est une histoire remixée. On se croisait à cheval* » ainsi que les violences et les viols, « *et les tours de magie à la boulangerie* ». Interrompu par la présidente, il objecte : « *ça fait cinq heures que je suis assis et que j'écoute, donc quand je parle, j'estime qu'on peut me laisser parler.* » Ainsi, Ivan L. a fait part des raisons pour lesquelles « *cette relation était compliquée* », avant de reconnaître « *quelques actes durs envers elle* ».

À ce jour, Ivan L. est présumé innocent.

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Guise \(Aisne\)/\(227/locations/guise-aisne\)](#)
